

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 10/04/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20240409-135725-DE-1-1

**Séance du mardi 9 avril 2024
D-2024/114**

Date de mise en ligne : 12/04/2024

certifié exact,

Aujourd'hui 9 avril 2024, à 14h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 16h55 à 17h11

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

M. Cyrille JABER présent à partir de 15h00, Mme Sandrine JACOTOT présente à partir de 16h50, M. Jean-Baptiste THONY présent à partir de 17h30, Mme Marie-Julie POULAT présente jusqu'à 15h40, M. Guillaume MARI présent jusqu'à 17h20, M. Vincent MAURIN présent jusqu'à 18h05, Mme Sylvie JUSTOME présente jusqu'à 18h40, M. Didier CUGY présent jusqu'à 18h40, M. Patrick PAPADATO présent jusqu'à 19h35.

M. Dimitri BOUTLEUX et Mme Harmonie LECERF MEUNIER quittent la séance de 19h41 à 20h35.

Excusés :

Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Partenariats avec Culture du cœur Gironde et Le Dire autrement. Conventions. Autorisation. Signature

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux mène une politique des publics solidaire et inclusive qui vise à favoriser l'accès à l'offre et aux pratiques culturelles à destination des plus fragiles et des publics dits en situation d'empêchement dans un objectif d'équité culturelle.

En ce sens de nombreux partenariats sont portés avec les structures du champ social, médicosocial et de la santé. Fédérant plusieurs établissements culturels municipaux, ces conventions s'inscrivent dans une logique partenariale à travers le relais de différentes structures du champ social et médico-social du territoire, dans les valeurs de la feuille de route La Culture en Partage.

Deux conventions sont présentées aujourd'hui :

Renouvellement pour 3 ans de la convention de partenariat entre Ville de Bordeaux et Cultures du Cœur Gironde

Depuis février 2021, la Ville de Bordeaux et l'association Cultures du Cœur Gironde ont engagé un partenariat mettant en relation les établissements culturels ci-dessous cités avec les 119 structures sociales et médico-sociales du réseau Cultures du Cœur Gironde, dont 46 à Bordeaux. En 2023, ce partenariat a permis à plus de 400 personnes de bénéficier de médiations culturelles grâce à des rendez-vous culturels programmés dans les musées municipaux et des places offertes à la Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc et au Conservatoire.

La présente convention concerne les 9 établissements municipaux suivants : Musée des Beaux-Arts, CAPC musée d'art contemporain, Musée d'Aquitaine, Musée des Arts décoratifs et du Design, Muséum, sciences et nature, Jardin Botanique, Bordeaux Patrimoine mondial, Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc, Conservatoire Jacques Thibaud.

Le bilan positif de ce partenariat, présenté en annexe au présent rapport, amène à proposer le renouvellement de la convention pour une durée de 3 ans.

Signature de la convention de partenariat entre la Ville de Bordeaux et l'association Le Dire Autrement

L'association Le Dire Autrement, développe un projet de muséothérapie pour le public senior avec les musées municipaux en 2024 : Musée des Beaux-Arts, CAPC, musée d'art contemporain, Muséum sciences et nature, Musée des Arts décoratifs et du Design, Musée d'Aquitaine.

Cinq parcours thématiques, co-portés par les médiatrices et médiateurs culturels avec des arts thérapeutes, seront proposés selon des objectifs en lien avec les préoccupations et problématiques recensées (mobilité, valorisation sociale, vision de la vieillesse, etc.). Huit groupes de différents pôles ressources seniors et EHPAD de la Ville sont impliqués dans le projet. Des jeunes, encadrés par l'école de la deuxième chance, participeront également au parcours du Musée d'Aquitaine, donnant un aspect intergénérationnel au projet.

Les objectifs thérapeutiques seront évalués au regard des outils de l'art-thérapeute ainsi qu'à travers une mesure d'évaluation de l'impact social du projet.

L'engagement de la Ville de Bordeaux consiste à participer au projet en mettant à disposition ses équipes de médiation, ses espaces muséaux, en favorisant sa communication, et son intégration dans la dynamique du territoire.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une coopération renforcée entre les services de la Direction Générale Seniors Autonomie et la Direction Générale des Affaires Culturelles sur les

thématiques de la Culture et de la Santé en faveur des séniors les plus fragiles.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Approuver le renouvellement du partenariat entre la ville de Bordeaux et l'association Cultures du Cœur Gironde pour une durée de 3 ans ;
- Approuver la signature du partenariat entre la Ville de Bordeaux et l'association Le Dire Autrement ;
- Signer les conventions afférentes.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 9 avril 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dimitri BOUTLEUX

CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre

La Ville de Bordeaux

Représentée par son Maire Monsieur Pierre Hurmic, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du ... reçue en Préfecture ..., et vu la délibérationdu Conseil Municipal en date du ..., reçue en préfecture, autorisant le partenariat,
Adresse : Place de l'Hôtel de Ville, 33000 Bordeaux

Ci-après dénommé « La Ville de Bordeaux »

d'une part,

et

L'association Cultures du Cœur Gironde

Représentée par Madame Sylvie Cuzacq en sa qualité de Présidente,
Domiciliée : 26 rue du Loret – 33150 CENON
SIRET 490 965 423 00034

Ci-après dénommé « l'association » ou « Cultures du Cœur Gironde ».

d'autre part,

Ci-dessous dénommés « les parties ».

PRÉAMBULE

La Direction Générale des Affaires Culturelles (DGAC) mène une politique des publics solidaire et inclusive à favoriser l'accès à l'offre et aux pratiques culturelles à destination des plus fragiles et des publics dits en situation d'empêchement dans un objectif d'équité culturelle. En ce sens de nombreux partenariats sont portés avec les structures du champ social, médicosocial et de la santé. Agrégeant plusieurs établissements culturels municipaux, ces conventions s'inscrivent dans une logique partenariale à travers le relais de différentes structures du champ social et médico-social du territoire, dans les valeurs de la feuille de route La Culture en Partage.

Créée en 2006, Cultures du Cœur Gironde s'inscrit dans les valeurs de l'association nationale pour lutter contre les exclusions en favorisant le lien social et le secteur culturel au niveau départemental. Pour cela Cultures du Cœur Gironde a développé un réseau de 91 opérateurs culturels, de sports et de loisirs, dont 42 à Bordeaux et un réseau de 119 partenaires sociaux.

La présente convention concerne les neuf établissements municipaux suivants :

Musée des Beaux-Arts,
Capc musée d'art contemporain,
Musée des Arts décoratifs et du Design,
Musée d'Aquitaine,
Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc,
Conservatoire Jacques Thibaud,
Jardin Botanique,
Muséum, sciences et nature
Bordeaux Patrimoine Mondial

Ceci ayant été exposé, il est arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

Cette convention a pour objectif de centraliser et d'encadrer les actions en cours ou à venir des établissements ci-dessus cités avec l'association Cultures du Cœur Gironde, afin de mettre en relation les établissements culturels ci-dessus cités avec les structures sociales et médico-sociales appartenant au réseau Cultures du Cœur Gironde, grâce à l'intermédiaire de l'association.

Ce partenariat s'articule autour d'actions de médiation culturelle adaptées en fonctions des spécificités des publics bénéficiaires des structures concernées : visites commentées des expositions et des collections, ateliers créatifs, etc., sous le nom de rendez-vous culturels (RDVC), ainsi que de la billetterie solidaire via des invitations à des concerts ou autres événements portés par nos établissements culturels municipaux.

La présente convention a pour objet de fixer les modalités d'application de ce partenariat.

ARTICLE 2 – OBLIGATIONS DE LA VILLE DE BORDEAUX

1- Obligations générales

La Ville de Bordeaux et les établissements culturels engagés par la présente convention s'engagent à accueillir gracieusement les bénéficiaires de Cultures du Cœur Gironde sur les temps indiqués dans l'alinéa 2- Obligations spécifiques. Si les conditions, notamment sanitaires, ne le permettent pas, l'accueil des bénéficiaires ne pourra avoir lieu et les places dues ne pourront être affectées.

La Ville de Bordeaux et les établissements culturels engagés par la présente convention s'engagent à accueillir les bénéficiaires de Cultures du Cœur Gironde comme tout autre personne, visiteur et spectateur.

Ils s'engagent à fournir à Cultures du Cœur Gironde les informations relatives à leur programmation culturelle en lien avec l'organisation des actions de médiation indiquées dans l'alinéa 2- Obligations spécifiques.

Chacun des établissements ci-dessous spécifié s'engage à valoriser le partenariat sur son site internet quand il en possède un ainsi que dans son bilan d'activité.

La Ville de Bordeaux et les établissements culturels s'engagent à informer Cultures du Cœur Gironde du nombre de bénéficiaires effectivement présents lors des actions programmées en leur faveur.

2- Obligations spécifiques

a- Musée des Arts décoratifs et du Design

Le madd-bordeaux s'engage à animer gracieusement 6 interventions thématiques par an pour les bénéficiaires des structures du réseau *Cultures du cœur Gironde*. Le nombre maximum de personnes par intervention étant fixé à 12 personnes, le nombre total de personnes pouvant bénéficier de ces interventions dans le cadre de la présente convention est fixé à 72 personnes. Les dates et les lieux des 6 interventions proposées par le madd-bordeaux seront programmées en

concertation avec Cultures du cœur Gironde et le service des publics du madd-bordeaux.

b- Musée des Beaux-Arts

Le musée des Beaux-Arts s'engage à accueillir gracieusement les bénéficiaires des structures du réseau Cultures du Cœur Gironde pour des visites commentées, au rythme d'une visite par mois maximum. Cette visite peut également prendre la forme d'un atelier de pratique artistique.

1 visite par mois pour un groupe de 30 personnes maximum.

De plus, le musée des Beaux-Arts accueille et anime le module « Acquérir les outils nécessaires pour une coopération avec le secteur culturel » de la formation "Comment intégrer la médiation culturelle à l'accompagnement social ?" proposée par l'association nationale Cultures du Cœur pour les professionnels sociaux et médico-sociaux de la région. Cette formation concerne 10 personnes avec l'intervention de la chargée de médiation institutionnelle, et se déroulera en mars 2024.

c- Musée d'Aquitaine.

Le musée d'Aquitaine s'engage à proposer 5 actions culturelles (visites ou ateliers) par an au sein de son exposition permanente ou de ses expositions temporaires. Le musée s'engage également à proposer des invitations à des événements sélectionnés dans le cadre de la programmation culturelle (conférences, projections) dans la limite de 5 places réservées par événement.

d- Capc, musée d'art contemporain

Le Capc musée d'art contemporain s'engage sur la programmation spécifique de visites patrimoniales et de visites d'expositions suivies de discussions ou encore par des ateliers aux bénéficiaires de Cultures du Cœur Gironde, à hauteur de 6 rdv par an.

e- Muséum, sciences et nature

Le Muséum de Bordeaux-Sciences et nature s'engage à programmer une visite commentée en lien avec ses expositions ou un atelier spécifique pour les bénéficiaires de l'association Cultures du Cœur Gironde par trimestre. Les dates de ces visites ou ateliers seront programmées en concertation avec les responsables de l'association Cultures du Cœur Gironde. Le nombre de participants sera décidé en fonction des contraintes de chaque événement.

f- Jardin Botanique

Le Jardin botanique de Bordeaux s'engage à accueillir gracieusement les bénéficiaires des structures du réseau Cultures du Cœur Gironde pour des visites commentées, au rythme de 2 visites par trimestre. Cette visite peut également prendre la forme d'un atelier pédagogique. Le nombre maximum de personnes par visite est fixé à 12 participants, hors accompagnateurs. Les dates des visites proposées par le Jardin botanique de Bordeaux seront programmées en concertation avec Cultures du Cœur Gironde.

g- Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc

Le partenariat favorise l'accès à la culture musicale et à la sensibilisation à la musique et aux arts vivants, en proposant des invitations à destination des bénéficiaires de Cultures du Cœur Gironde. Ces invitations font partie des places dont dispose la Ville de Bordeaux – Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc sur chaque spectacle, conformément au Règlement d'utilisation de la Salle des Fêtes

délibéré en Conseil Municipal le 9 juillet 2018 (D-2015/253). Le choix des concerts est défini au préalable en concertation avec l'équipe de Cultures du Cœur Gironde et de l'équipe de médiation de la Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc. La Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc peut augmenter le nombre d'invitations ou proposer d'autres places pour les spectacles programmés avec l'accord des associations partenaires ou organisatrices, et ce en cours de saison culturelle, dans la limite de 10 places par spectacles.

La Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc accueille la permanence de Cultures du Cœur une fois par mois de septembre à juin.

Un ou plusieurs rendez-vous culturels pourront être proposés au cours de l'année.

h- Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud

Le Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud définit en début de saison un certain nombre de Scènes publiques (concert, spectacle ou pièce de théâtre) sur lesquelles des places sont proposées mais il peut également augmenter le nombre d'invitations confiées à Cultures du Cœur Gironde en cours de saison. Des actions de médiation culturelle, autour de l'Orchestre d'Harmonie, du Théâtre et du projet inter conservatoire ainsi qu'autour de la Danse – Création Danse sont organisées autour de deux ou trois projets sur l'année. Ces actions consistent à des rencontres avec les élèves et enseignants, des visites du conservatoires, des bords de scènes en amont de chaque événement. Ces temps d'échanges sont choisis de manière collégiale en début d'année scolaire avec le partenaire.

i- Bordeaux Patrimoine Mondial

Bordeaux Patrimoine Mondial s'engage à accueillir gracieusement les bénéficiaires des structures du réseau Cultures du Cœur Gironde pour 2 visites commentées par an. Le nombre maximum de personnes par visite étant fixé à 20 personnes, le nombre total de visiteurs pouvant bénéficier de ces visites dans le cadre de la présente convention est fixé à 40 personnes. Les 2 visites commentées proposées par Bordeaux Patrimoine Mondial seront programmées en concertation avec Cultures du Cœur Gironde.

Bordeaux Patrimoine Mondial offre également des billets gratuits à destination des bénéficiaires de Cultures du Cœur Gironde pour les visites "Quartiers Libres" qui ont lieu dans le cadre de la programmation de printemps et d'automne des Balades urbaines, dans un maximum de 4 places par visite. Ces visites se tiennent à raison d'une le samedi et une le dimanche, les week-ends d'avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre.

ARTICLE 3 – OBLIGATION DE CULTURES DU CŒUR GIRONDE

1- Obligations générales

Cultures du Cœur Gironde s'engage à établir un suivi des activités et de rencontres avec chacun des établissements ci-dessus cités ainsi qu'avec la direction des publics de la Direction Générale des Affaires Culturelles de la Ville de Bordeaux, à intervalles réguliers.

L'association s'engage à informer ses divers partenaires de l'activité des établissements culturels ci-dessus cités et à valoriser celles-ci sur le site de Cultures du Cœur Gironde <http://culturesducoeur33.wordpress.com/> sur la page partenaire culturels avec un paragraphe mentionnant le partenariat en mettant la pastille Bordeaux Culture ainsi que la liste des établissements concernés, ainsi que sur leur page Facebook et sur le site national <https://www.culturesducoeur.org/>.

Cultures du Cœur Gironde et la Ville de Bordeaux s'engagent à mettre en place des indicateurs permettant d'évaluer l'impact de leur partenariat : nombre de RDVC, nombres de personnes concernées, typologie, taux de présence moyen par RDVC, provenance géographique des structures, etc.

Un bilan succinct est fourni chaque année par l'association ainsi qu'un bilan approfondi deux mois avant l'échéance de la présente convention, fin 2026.

2- Obligations spécifiques

a- Pour la Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc

Les partenaires sociaux de Cultures du Cœur Gironde bénéficiant de places doivent réserver dans un délai de 5 jours au plus tard en amont de la date du spectacle. Culture du Cœur Gironde s'engage à transmettre à la Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc l'état des réservations une semaine avant chaque événement. Les bénéficiaires se présentent avec une contremarque nominative Cultures du Cœur à la billetterie de la Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc pour l'échange contre une place.

b- Pour le Conservatoire Jacques Thibaud

Les bénéficiaires se présenteront avec une contremarque nominative imprimée à la billetterie ou accompagnés d'un membre de Cultures du Cœur Gironde lorsqu'il s'agira de « Rendez-vous Culturels » (sorties de médiation, visites guidées, ateliers, etc.). Les partenaires sociaux de Cultures du Cœur Gironde bénéficiant de places doivent réserver dans un délai de 7 jours à l'avance. Cultures du Cœur Gironde s'engage à transmettre au Conservatoire Jacques Thibaud l'état des réservations dans ce délai.

ARTICLE 4 – DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans à compter de la signature de la présente convention.

Un point d'étape sera fait à la fin de chacune des 3 années. Y seront évoqués les points forts et les points faibles du fonctionnement ainsi que d'éventuelles améliorations à apporter pour optimiser ce partenariat. La décision de reconduction sera prise à l'occasion du rendez-vous de la dernière année du partenariat, sur la base du bilan approfondi, fin 2026.

ARTICLE 5 – RÉSILIATION

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties d'une ou de plusieurs obligations mises à sa charge par la présente convention, l'autre partie pourra, si elle le désire, résilier ce contrat.

La convention peut être dénoncée à tout moment par l'une ou l'autre des parties par lettres recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre contractant.

La dénonciation prend effet un mois après la date de réception de ladite lettre. Cette dénonciation n'ouvre droit à aucun dédommagement.

ARTICLE 6 - COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent accord, les parties se rencontreront pour tenter de résoudre leurs différends à l'amiable et, à défaut, conviennent que les tribunaux de Bordeaux seront seuls compétents.

ARTICLE 7 – ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes il est fait élection de domicile,

- Pour le Maire de Bordeaux, en l'Hôtel de ville, place Pey Berland – 33077 Bordeaux Cedex
- Pour l'association Cultures du cœur Gironde, 26, rue du Loret – 33150 Cenon

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires, le

Pour l'association Cultures du Cœur Gironde

Pour la Ville de Bordeaux

Madame Sylvie Cuzacq
**Présidente de l'association Cultures
du Cœur Gironde**

P/O Le Maire
Monsieur Dimitri Boutleux
**Adjoint en charge de la création et des
expressions culturelles**

CONVENTION DE PARTENARIAT
VILLE DE BORDEAUX – LE DIRE AUTREMENT
Un projet de muséothérapie pour les séniors avec les musées municipaux

Entre

La Ville de Bordeaux

Représentée par son Maire Monsieur Pierre Hurmic, habilité aux fins des présentes par délibération ... du Conseil Municipal en date du ...
Adresse : Place de l'Hôtel de Ville, 33000 Bordeaux

Ci-après dénommé « La Ville de Bordeaux »

d'une part,

et

L'association Le Dire Autrement

Représentée par Monsieur Frédéric Villega en sa qualité de Président,
Domiciliée : 95 rue Ernest Renan, 33000 BORDEAUX
SIRET 510 339 906 00032

Ci-après dénommé « l'association » ou « Le Dire Autrement ».

d'autre part,

Ci-dessous dénommés « les parties ».

PRÉAMBULE

La politique culturelle de la ville de Bordeaux tend à contribuer activement à l'inclusion et à la réduction des inégalités en garantissant à toutes et tous le droit de participer à la vie culturelle. Première ambition de la feuille de route culturelle, sa stratégie de culture inclusive, ancrée au cœur des enjeux de l'éducation artistique et culturelle, répond aux enjeux du schéma communal Bordeaux Terre de Solidarités axés sur l'accès aux droits des personnes et de leur émancipation personnelle et citoyenne.

Ainsi, la ville de Bordeaux, labellisée 100% EAC pour tous les temps de la vie, met en place des partenariats avec des associations du territoire afin de mener des actions pour rendre plus accessible les établissements culturels municipaux au plus grand nombre, et notamment envers les séniors isolés et fragilisés.

La présente convention concerne les cinq établissements municipaux suivants :

Musée des Beaux-Arts,
Capc musée d'art contemporain,
Musée des Arts décoratifs et du Design (madd),
Musée d'Aquitaine,
Muséum, sciences et nature

Créée en 2008, l'association Le Dire Autrement, porte de multiples projets tant dans le domaine de l'art-thérapie que de l'art. L'association a pour objectif la prévention et la promotion de la santé et du bien-être par l'art et l'art-thérapie moderne. L'association porte le projet MAATA. Espace de rencontres et d'accompagnement à l'intersection entre la santé et la culture, la MAATA, Maison des Arts et Art-Thérapeutes d'Aquitaine, est à la fois lieu de soin et de création artistique, lieu d'échanges et de réflexion.

Ceci ayant été exposé, il est arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

Cette convention a pour objectif de centraliser et d'encadrer les actions en cours ou à venir des établissements ci-dessus cités avec l'association Le Dire Autrement.

La Direction Générale des Affaires Culturelles, la Direction Génération Séniors et Autonomie de la ville de Bordeaux et l'association Le Dire Autrement se sont rapprochées afin d'établir un partenariat mettant en relation les établissements culturels ci-dessus cités avec les structures sociales et médico-sociales appartenant au réseau Le Dire Autrement.

Ce partenariat s'articule autour des actions du projet de muséothérapie adaptées en fonction des spécificités des structures concernées : les cycles de visites sont propres à chaque musée. 5 parcours différents sont proposés pour chacun des 5 musées cités.

1. Parcours « Citoyenneté » : objectif de revalorisation de la place sociale de la personne âgée, au Capc, musée d'art contemporain.
2. Parcours « Le corps et l'objet » : objectif de remobilisation corporelle de la personne âgée, au MADD.
3. Parcours « En apparence » : objectif de revalorisation de l'image de soi de la personne âgée, au Musée d'Aquitaine.
4. Parcours « Le lien » : objectif de favoriser l'expression des goûts et de la personnalité des personnes atteintes de troubles neuroévolutifs, au Musée des Beaux-Arts.
5. Parcours "Eveil des sens" : objectif de sollicitation sensorielle au Muséum de Bordeaux Sciences et Nature

En amont des séances, un temps de préparation et de conception du parcours est prévu entre le musée et l'art-thérapeute intervenant.

ARTICLE 2 – ENGAGEMENTS DE LA VILLE DE BORDEAUX

1- Engagement général

Les établissements culturels de la Ville de Bordeaux précités, engagés par la présente convention s'engagent :

- à accueillir gracieusement les bénéficiaires de l'association Le Dire Autrement et les encadrant du groupe, dans le cadre de projet de muséothérapie sur les temps indiqués à l'alinéa 2-Engagements spécifiques. Si les conditions, notamment sanitaires, ne le permettent pas, l'accueil des bénéficiaires ne pourra avoir lieu et les places dues ne pourront être affectées.
- à mettre à disposition un médiateur ou une médiatrice pour la co-conception et l'animation des parcours de muséothérapie selon les modalités indiqués dans l'alinéa 2- Engagements spécifiques.
- à valoriser le partenariat sur leur site internet ainsi que dans leurs bilans d'activité

Les Directions Générale des Affaires Culturelles et Générations Séniors et Autonomie s'engagent à :

- promouvoir la communication de ce partenariat sur tous les supports nécessaires ainsi qu'auprès des partenaires
- accompagner le déploiement du projet de muséothérapie au sein des établissements culturels
- à assurer le suivi du projet de muséothérapie et l'évaluation du partenariat afin de statuer sur les modalités de poursuite ;

2- Engagements spécifiques

a- Musée des Arts décoratifs et du Design

Le madd-bordeaux s'engage à animer gracieusement 8 interventions de muséothérapie pour les bénéficiaires des structures du réseau Le Dire Autrement et à construire et animer ces interventions avec les art-thérapeutes du réseau Le Dire Autrement. Le nombre maximum de personnes par intervention étant fixé à 10 personnes, le nombre total de personnes pouvant bénéficier de ces visites dans le cadre de la présente convention est fixé à 20 personnes. Les dates et les lieux des 8 interventions proposées par le madd-bordeaux seront programmées en concertation avec Le Dire Autrement.

b- Musée des Beaux-Arts

Le musée des Beaux-Arts s'engage à accueillir gracieusement 4 interventions de muséothérapie, 2 ateliers hors-les-murs pour les bénéficiaires des structures du réseau Le Dire Autrement, à construire et animer ces interventions avec les art-thérapeutes du réseau Le Dire Autrement et à mettre à disposition ses ateliers de pratique artistique. Le nombre maximum de personnes par intervention étant fixé à 10 personnes, le nombre total de personnes pouvant bénéficier de ces visites dans le cadre de la présente convention est fixé à 10 personnes. Les dates et les lieux des 6 interventions proposées par le musée des Beaux-Arts seront programmées en concertation avec Le Dire Autrement.

c- Musée d'Aquitaine

Le musée d'Aquitaine s'engage à accueillir gracieusement 6 interventions de muséothérapie pour les bénéficiaires des structures du réseau Le Dire Autrement, à construire et animer ces interventions avec les art-thérapeutes du réseau Le Dire Autrement et à mettre à disposition ses ateliers de pratique artistique. Le nombre maximum de personnes par intervention étant fixé à 10 personnes, le nombre total de personnes pouvant bénéficier de ces visites dans le cadre de la présente convention est fixé à 10 personnes. Les dates des 6 interventions proposées par le musée d'Aquitaine seront programmées en concertation avec Le Dire Autrement.

d- CAPC, musée d'art contemporain

Le Capc, musée d'art contemporain, s'engage à accueillir gracieusement 6 interventions de muséothérapie pour les bénéficiaires des structures du réseau Le Dire Autrement, à construire et animer ces interventions avec les art-thérapeutes du réseau Le Dire Autrement et à mettre à disposition ses ateliers de pratique artistique. Le nombre maximum de personnes par intervention étant fixé à 10 personnes, le nombre total de personnes pouvant bénéficier de ces visites dans le cadre de la présente convention est fixé à 10 personnes. Les dates des 6 interventions proposées par le CAPC musée d'art contemporain seront programmées en concertation avec Le Dire Autrement.

e- Muséum, sciences et nature

Le Muséum de Bordeaux-Sciences et nature s'engage à accueillir gracieusement 3 interventions de muséothérapie et 2 ateliers hors-les-murs pour les bénéficiaires des structures du réseau Le Dire Autrement, à construire et animer ces interventions avec les art-thérapeutes du réseau Le Dire Autrement et à mettre à disposition ses ateliers de pratique artistique. Le nombre maximum de personnes par intervention étant fixé à 10 personnes, le nombre total de personnes pouvant bénéficier de ces visites dans le cadre de la présente convention est fixé à 10 personnes. Les dates et les lieux des 5 interventions proposées par le Muséum de Bordeaux-Sciences et nature seront programmées en concertation avec Le Dire Autrement.

ARTICLE 3 – ENGAGEMENT DE LE DIRE AUTREMENT

1- Engagement général

La coordination du projet est assurée par l'association Le Dire Autrement. Celle-ci s'engage à établir un suivi des activités et de rencontres avec chacun des établissements ci-dessus cités ainsi qu'avec la direction des publics et de la communication de la Direction Générale des Affaires Culturelles et la Direction Génération Séniors et Autonomie de la ville de Bordeaux, à intervalles réguliers et à fournir un bilan à l'échéance de la présente convention.

L'association s'engage à informer ses divers partenaires de l'activité des établissements culturels ci-dessus cités et à valoriser celles-ci sur le site de l'association ledireautrement.fr avec un paragraphe mentionnant le partenariat en mettant le logo de la Ville de Bordeaux, la liste des établissements concernés, leurs sites internet et les réseaux sociaux Bordeaux Culture.

L'association s'engage à valoriser le projet par l'intervention d'un vidéaste sur une séance de muséothérapie par musée, de mars à juillet 2024, pour réaliser des captations d'images photographiées et filmées. De ces images sera réalisé un film court diffusé sur les sites et réseaux de l'association et des partenaires du projet.

Enfin, Le Dire Autrement et la Ville de Bordeaux s'engagent à mettre en place des indicateurs permettant d'évaluer l'impact de leur partenariat et rédigent un bilan annuel de l'action.

ARTICLE 4 – DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée d'un an à compter de la signature de la présente convention.

Un point d'étape sera fait à la fin de l'année. Y seront évoqués les points forts et les points faibles du fonctionnement ainsi que d'éventuelles améliorations à apporter pour optimiser ce partenariat. La décision de reconduction sera prise à cette occasion.

ARTICLE 5 – RÉSILIATION

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties d'une ou de plusieurs obligations mises à sa charge par la présente convention, l'autre partie pourra, si elle le désire, résilier ce contrat.

La convention peut être dénoncée à tout moment par l'une ou l'autre des parties par lettres recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre contractant.

La dénonciation prend effet un mois après la date de réception de ladite lettre.
Cette dénonciation n'ouvre droit à aucun dédommagement.

ARTICLE 6 - COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent accord, les parties se rencontreront pour tenter de résoudre leurs différends à l'amiable et, à défaut, conviennent que les tribunaux de Bordeaux seront seuls compétents.

ARTICLE 7 – ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes il est fait élection de domicile,

- Pour le Maire de Bordeaux, en l'Hôtel de ville, place Pey Berland – 33077 Bordeaux Cedex
- Pour l'association Le Dire Autrement, 95, rue Ernest Renan – 33000 Bordeaux

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires, le

Pour l'association Le Dire Autrement

Pour la Ville de Bordeaux

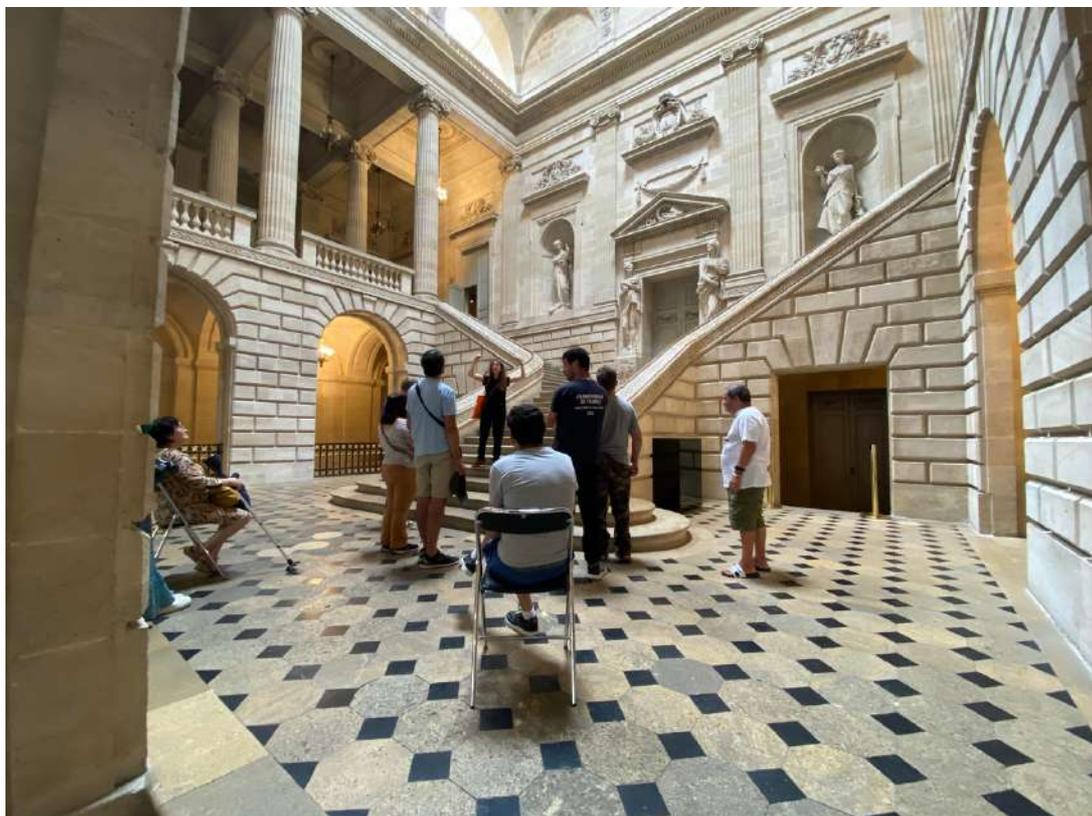
Monsieur Frédéric Villega
**Président de
l'association Le Dire Autrement**

P/O Le Maire
Monsieur Dimitri Boutleux
**Adjoint en charge de la création et des
expressions culturelles**



CULTURES
DU CŒUR
GIRONDE

BILAN DES RENDEZ-VOUS CULTURELS CULTURES DU CŒUR GIRONDE 2023 AVEC LA DGAC



Sorties culturelles à destination de personnes suivies par des structures sociales et médico-sociales, avec des actions de médiation et un accompagnement.





Chaque année Cultures du Coeur Gironde organise des "Rendez-Vous Culturels" afin de renforcer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, par le biais de la médiation culturelle.

Un "Rendez-Vous Culturel" c'est quoi ?

En parallèle de ses propositions de Sorties autonomes réservables par le biais de son site internet, Cultures du Coeur Gironde propose ses Rendez-Vous Culturels qui sont des sorties en groupes, mixtes, accompagnées par des membres de Cultures du Coeur Gironde et encadrées par des professionnels du champ culturel, avec une action de médiation.

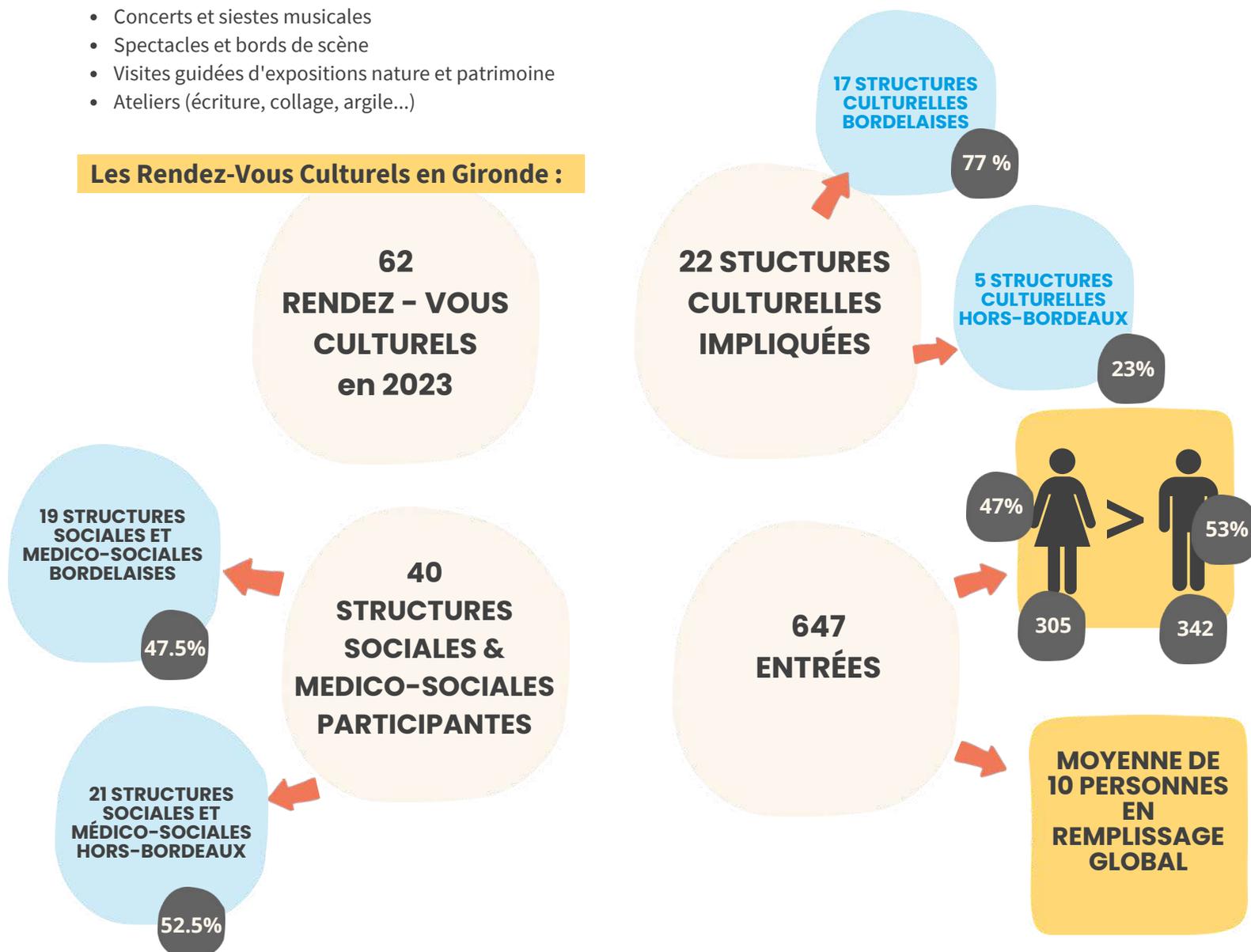
Ces événements sont à destination des bénéficiaires de structures sociales et médico-sociales, suivis en raison de problématiques économiques, sociales ou de santé. Ils permettent d'accompagner les publics fragilisés et isolés vers les lieux culturels, d'approfondir des découvertes et de permettre des échanges autour d'événements artistiques et sportifs, tout en favorisant le lien social et l'insertion.

Un "Rendez-Vous Culturel" ça prend quelle forme?

Les Rendez-Vous Culturels peuvent avoir diverses formes notamment :

- Rencontres sportives et artistiques
- Concerts et siestes musicales
- Spectacles et bords de scène
- Visites guidées d'expositions nature et patrimoine
- Ateliers (écriture, collage, argile...)

Les Rendez-Vous Culturels en Gironde :



Les Rendez-Vous Culturels avec la DGAC de Bordeaux :

**40
RENDEZ - VOUS
CULTURELS
en 2023**

**8 STRUCTURES
CULTURELLES
IMPLIQUÉES**

**18 STRUCTURES
SOCIALES ET
MEDICO-SOCIALES
BORDELAISES**

47%

**38
STRUCTURES
SOCIALES &
MEDICO-SOCIALES
PARTICIPANTES**

**20 STRUCTURES
SOCIALES ET
MÉDICO-SOCIALES
HORS-BORDEAUX**

53%

**401
ENTRÉES**

48%



193

>



52%

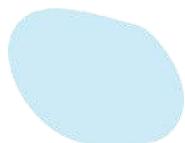
208

**MOYENNE DE
10 PERSONNES
EN
REPLISSAGE
GLOBAL**

LÉGENDE



= Total des entrées sur site



= % du public inscrit présent à la visite



= Nombre de personnes de genre féminin



= Nombre de personnes de genre masculin



= % de structures sociales et médico-sociales bordelaises



= % de structures sociales et médico-sociales hors-Bordeaux



1 
7 

VISITE HISTORIQUE DU QUARTIER BORDEAUX BASTIDE

Jeudi 6 juillet à 14h00

50%

8 personnes présentes (sur 8 inscriptions), suivies par : CCAS de Bordeaux, EDEA foyer du Cypressat de Cenon

50%

100%

VISITE GUIDÉE DE LA PORTE CAILHAU

Mercredi 27 septembre à 14h

6 
4 

10 personnes présentes (sur 12 inscriptions), suivies par : LADAPT Gironde de Bordeaux, CCAS de Lormont, CCAS de Pessac

33%

67%

83%

TOTAL =
18
ENTRÉES



67%

33%

VISITE DE L'EXPOSITION TEMPORAIRE "BARBE À PAPA" + ATELIER PEINTURE SUR TOILE

Jeudi 25 janvier à 15h30

10 personnes présentes (sur 13 inscriptions), suivies par : SHMA
Hôpital de jour Wilson de Bordeaux,
GEM Les Neurofestifs de Bordeaux,
CCAS de Lormont

77%

VISITE DE L'EXPOSITION TEMPORAIRE : KAPWANI KIWANGA

Jeudi 7 juillet à 10h30

4 personnes présentes (sur 4 inscriptions), suivies par : CCAS de
Bordeaux

100%



100%

0%



50%

50%

ATELIER LE CAPC FÊTE SES 50 ANS ! AVEC L'ARTISTE LOU-ANDRÉA LASSALLE

Vendredi 21 juillet à 14h

2 personnes présentes (sur 7 inscriptions) suivies par : GEM Les
Neurofestifs de Bordeaux, Association
Laique Le Prado Samu Social
Dispositif Parcours de Mérignac

29%

RdV
Spécifique
pour
Partenaire
CDC Habitat

ATELIER AVEC SYLVAIN HAVEC

Vendredi 27 octobre à 10h30

4 personnes présentes (sur 4 inscriptions), suivies par : CDC
Habitat de Bordeaux

100%



100%

0%



4 
8 

0%
100%

**VISITE DE L'EXPOSITION
TEMPORAIRE : KAPWANI
KIWANGA**

Mercredi 15 novembre à 15h

12 personnes présentes (sur 12 inscriptions) suivies par : EDEA SAVS Samsah - Rive Droite de Cenon, EDEA Foyer du Cypressat de Cenon, CCAS de Lormont

100%

**ATELIER PEINTURE
"AMOUR PEINTURE"**

Vendredi 8 décembre à 10h30

18 personnes présentes (sur 18 inscriptions), suivies par : EDEA Centre d'activités Florada à Artigues-Près-Bordeaux, Don Bosco Plateforme MNA33 (Haut de Garonne) de Cenon, CCAS de Lormont, GEM en Parallèle de St André de Cubzac

100%

13 
5 

0%
100%

"Bonjour, grâce à l'association Cultures du Cœur 33 j'ai pu participer à nouveau à une sortie culturelle sur l'exposition Barbe à Papa au CAPC Lysa-Marie a été comme à chaque fois avenante et très sympathique ! MERCI de toute l'équipe.

ANNE k

TOTAL =
50
ENTRÉES



3 
2 

50%

50%

VISITE ET SPECTACLE :

Vendredi 10 Mars à 15h30

5 personnes présentes (sur 6 inscriptions), suivies par : GEM Les Neurofestifs de Bordeaux, CCAS de Bordeaux, EDEAccess' de Cenon, Confédération Syndicale des Familles de la Gironde la CSF de Cenon

83%

VISITE DÉCOUVERTE DES INSTRUMENTS DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE + CONCERT

Samedi 18 mars à 10h

9 personnes présentes (sur 9 inscriptions), suivies par : CCAS de Bordeaux, CCAS de Lormont

100%

3 
4 

50%

50%

4 
2 

33%

67%

CONCERT DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE

Vendredi 24 Mars à 20h00

6 personnes présentes (sur 8 inscriptions), suivies par : CCAS de Bordeaux, CCAS de Lormont, EPA Centre socioculturel St Exupéry de Villenave d'Ornon

75%

VISITE DES ATELIERS DE DANSE ET SPECTACLE EN CRÉATION

Vendredi 7 avril à 18h

10 personnes présentes (sur 9 inscriptions), suivies par : ADOMA de Bordeaux, EPA Centre socioculturel St Exupéry de Villenave d'Ornon, Linkee de Bordeaux, Maison Relais COS - Fondation COS Abbé Glasberg de Bordeaux

111%

7 
3 

75%

25%

TOTAL =
30
ENTRÉES



6 
4 

SIESTE LITTÉRAIRE AUTOUR DE L'EXPOSITION "ELLES SORTENT DE LEUR RÉSERVE"

Jeudi 2 février à 15h30

100%

0%

10 personnes présentes (sur 12 inscriptions), suivies par : APF de Bordeaux, GEM Les Neurofestifs de Bordeaux, Maison St Fort - Habitat et Humanisme de Bordeaux

83%

VISITE THÉMATIQUE "LE NU EN PEINTURE"

Jeudi 30 mars à 15h30

8 
4 

67%

33%

12 personnes présentes (sur 12 inscriptions), suivies par : CCAS Bordeaux, CCAS Lormont, EPIDE-Etablissement Faucher de Bordeaux

100%

4 
6 

VISITE SUR LA THÉMATIQUE "LES FEMMES DANS L'ART ET LES FEMMES ARTISTES"

Jeudi 20 avril à 15h30

75%

25%

10 personnes présentes (sur 10 inscriptions), suivies par : CCAS Bordeaux, CCAS Lormont, Croix Rouge - Pension Galilée de Bordeaux, Adoma Pension de Famille Rolland de Bordeaux

100%

ATELIER ARGILE

Mercredi 24 mai à 10h30

7 
5 

50%

50%

12 personnes présentes (sur 12 inscriptions), suivies par : CCAS Bordeaux, EPA Centre socioculturel Les Etoiles de Villenave d'Ornon, GEM en Parallèle de St-André de Cubzac, LADAPT de Bordeaux

100%



11 
4 

33%

67%

**VISITE DE L'EXPOSITION
TEMPORAIRE "PRIÈRE DE
TOUCHER"**

Jeudi 8 juin à 15h30

15 personnes présentes (sur 15 inscriptions), suivies par : GEM en Parallèle de St André Cubzac, GEM Les Neurofestifs de Bordeaux, CCAS de Lormont

100%

"Exposition très instructive, complète. Analyse et commentaires par la guide étaient enrichissants. On découvre ou redécouvre les oeuvres sous un autre angle."

Visite distrayante et déstabilisante qui permet de redécouvrir le sens du toucher.

Une insolite visite guidée où les yeux sont masqués pour primer le sens du toucher. Drôle et très agréable sensation à essayer de deviner ce qui est représenté devant nous en même temps que les mains se posent et détaillent l'objet, la tête travaille à essayer de deviner ce que perçoit la main. J'ai adoré ce que j'ai éprouvé et ressenti c'est du bien être ... sentir la matière, le corps et ses reliefs, vêtements d'apparats pour découvrir ... la vierge et l'enfant, la bacchante aux roses, l'ange déchu, le buste de femme en médaillons. J'ai trouvé exceptionnel, avec le bien être que j'ai ressenti. Merci à toute l'équipe de Cultures du Coeur.

TOTAL =
59
ENTRÉES



7 
7 

ATELIER PEINTURE SUR TISSU

Mardi 7 février à 14h

33%

14 personnes présentes (sur 14 inscriptions), suivies par : LADAPT de Bordeaux, GEM en Parallèle de St André de Cubzac, EPA Centre socioculturel St Exupéry de Villenave d'Ornon

67%

100%

ATELIER JARDINAGE

Vendredi 31 mars à 14h

9 
4 

40%

13 personnes présentes (sur 14 inscriptions), suivies par : CCAS de Bordeaux, CCAS de Gradignan, CEID Merlet de St Martin de Laye, EDEAccess' de Cenon, GEM Les Neurofestifs de Bordeaux

60%

93%

3 
4 

ATELIER CYANOTYPES

Jeudi 25 mai à 14h

50%

7 personnes présentes (sur 8 inscriptions), suivies par : GEM Les Neurofestifs de Bordeaux, GEM en Parallèle de St André de Cubzac

50%

88%

ATELIER CYANOTYPES

Mardi 31 octobre à 10h30

2 
4 

67%

6 personnes présentes (sur 9 inscriptions), suivies par : SHMA Hôpital de jour Wilson de Bordeaux, CCAS de Lormont, CCAS de Bordeaux

33%

67%



5 
3 

40%

60%

ATELIER MOBILES CHLOROPHYLLES

Mardi 12 décembre à 14h30

8 personnes présentes (sur 9 inscriptions), suivies par : Accorderie de Canéjan, CCAS de Bordeaux, EDEAccess' de Cenon, GEM Les Neurofestifs de Bordeaux, CCAS de Lormont

89%

1 RdvC a du être annulé sur les 6 de prévus car la médiatrice était malade

TOTAL =
48
ENTRÉES



4 
3 

ATELIER AUTOUR DES OBJETS

Mercredi 13 septembre à 14h

50%

7 personnes présentes (sur 7 inscriptions), suivies par : LADAPT de Bordeaux, EPA Centre socioculturel Les Etoiles de Villenave d'Ornon

50%

100%

3 
4 

ATELIER AUTOUR DES OBJETS

Mercredi 25 octobre à 14h

0%

7 personnes présentes (sur 7 inscriptions), suivies par : EDEA Foyer du Cypressat de Cenon

100%

100%

7 
1 

ATELIER AUTOUR DES OBJETS

Mercredi 22 novembre à 14h

0%

8 personnes présentes (sur 8 inscriptions), suivies par : GEM en Parallèle de St André de Cubzac, CCAS de Lormont

100%

100%

2 
10 

ATELIER AUTOUR DES OBJETS

Mercredi 10 janvier 2024* à 14h30

33%

12 personnes présentes (sur 13 inscriptions), suivies par : EDEA Résidence La Lorette de Cenon, EDEA SAVS Samsah - Rive Droite de Cenon, LADAPT de Bordeaux

67%

**RdvC décalé en 2024 pour honorer convention suite aux travaux du musée*

92%



100%

0%

EXPÉRIENCE DU DESIGN

Mardi 6 février 2024* à 10h

RdV
Spécifique
pour
Partenaire
EPIDE

12 personnes présentes (sur 15 inscriptions), suivies par : EPIDE-Etablissement Faucher de Bordeaux

**RdV décalé en 2024 pour honorer convention suite aux travaux du musée*

80%

EXPÉRIENCE DU DESIGN

Mardi 6 février 2024* à 13h

RdV
Spécifique
pour
Partenaire
EPIDE

12 personnes présentes (sur 15 inscriptions), suivies par : EPIDE-Etablissement Faucher de Bordeaux

**RdV décalé en 2024 pour honorer convention suite aux travaux du musée*

80%



100%

0%



100%

0%

EXPÉRIENCE DU DESIGN

Mercredi 7 février 2024* à 10h

RdV
Spécifique
pour
Partenaire
EPIDE

10 personnes présentes (sur 15 inscriptions), suivies par : EPIDE-Etablissement Faucher de Bordeaux

**RdV décalé en 2024 pour honorer convention suite aux travaux du musée*

67%

EXPÉRIENCE DU DESIGN

Mercredi 7 février 2024* à 13h

RdV
Spécifique
pour
Partenaire
EPIDE

10 personnes présentes (sur 15 inscriptions), suivies par : EPIDE-Etablissement Faucher de Bordeaux

**RdV décalé en 2024 pour honorer convention suite aux travaux du musée*

67%



100%

0%



4 
4 

33%

67%

ATELIER AUTOUR DES OBJETS

Mercredi 7 février 2024* à 14h30

8 personnes présentes (sur 8 inscriptions), suivies par : Addictions France de Bordeaux, EDEA Foyer du Cypressat de Cenon, CCAS Lormont

**RdvC décalé en 2024 pour honorer convention suite aux travaux du musée* 100%

EXPÉRIENCE DU DESIGN

Jeudi 8 février 2024* à 10h

RdvC
Spécifique
pour
Partenaire
EPIDE

18 personnes présentes (sur 15 inscriptions), suivies par : EPIDE-Etablissement Faucher de Bordeaux

**RdvC décalé en 2024 pour honorer convention suite aux travaux du musée* 120%

4 
14 

100%

0%

4 
14 

100%

0%

EXPÉRIENCE DU DESIGN

Jeudi 8 février 2024* à 13h

RdvC
Spécifique
pour
Partenaire
EPIDE

18 personnes présentes (sur 15 inscriptions), suivies par : EPIDE-Etablissement Faucher de Bordeaux

**RdvC décalé en 2024 pour honorer convention suite aux travaux du musée* 120%

TOTAL =
122
ENTRÉES



6 
5 

VISITE GUIDÉE DE L'EXPOSITION "ÊTRE À SAINT-MICHEL" + ATELIER GRAVURE "CARTE POSTALE"

Mercredi 15 février à 14h00

50%

11 personnes présentes (sur 13 inscriptions), suivies par : SHMA Hôpital de jour Wilson de Bordeaux, EDEAccess' de Cenon

50%

85%

VISITE GUIDÉE DE L'EXPOSITION PERMANENTE SUR UNE THÉMATIQUE LGBTQIA+ DE LA PRÉHISTOIRE À NOS JOURS,

Mercredi 10 mai à 14h00

8 
4 

33%

12 personnes présentes (sur 13 inscriptions), suivies par : Addiction France de Bordeaux, CADA France Terre d'Asile Bègles, EPA Centre socioculturel Les Etoiles de Villenave D'Ornon

67%

92%

9 
4 

VISITE GUIDÉE "L'ART PRÉHISTOIRE DE L'ATLANTIQUE À LA MÉDITERRANÉE"

Mercredi 14 juin à 14h00

25%

13 personnes présentes (sur 13 inscriptions), suivies par : CCAS de Lormont, EDEA SAVS Samsah - Rive Droite de Cenon, EPA Centre socioculturel Les Etoiles de Villenave d'Ornon, SHMA Hôpital de jour Wilson de Bordeaux

75%

100%

ATELIER GRAVURE AUTOUR DE L'EXPOSITION « L'ART DE LA PRÉHISTOIRE »

Mercredi 8 novembre à 14h00

2 
4 

0%

6 personnes présentes (sur 6 inscriptions), suivies par : Centre social et d'animation de Beutre de Mérignac, Trisomie 21 SAVS - Centre Ressources Régional- CRR Gironde de Villenave d'Ornon

100%

100%



8 
4 

75%

25%

**ATELIER FOUILLES
ARCHÉOLOGIQUES AUTOUR
DE L'EXPOSITION « L'ART DE
LA PRÉHISTOIRE »**

Mercredi 6 décembre à 14h00

12 personnes présentes (sur 13 inscriptions), suivies par : CCAS de Bordeaux, Le Carrousel du Bouscat, Résidence Ozanam de Bordeaux, Académie Younus de Bordeaux

92%

"Expo très originale et vivante. On a adoré les photos et les impressions sur les murs. Les textes sont touchants et expriment la vie à St Michel. L'atelier a été très convivial, on a exploré une technique très intéressante."

"Merci évidemment, grâce à Cultures du Coeur, on partage des expériences, des sourires. Pour une population dont les sorties culturelles sont limités, quel plaisir !! A continuer. On compte sur les décideurs."

Visite agréable malgré la climatisation absente. Nous en avons profité pour voir les autres expos du Moyen-Age.

**TOTAL =
54
ENTRÉES**



7 
6 

67%

33%

VISITE DE L'EXPO JINGALA

Mercredi 3 mai à 10h30

13 personnes présentes (sur 13 inscriptions), suivies par : APF de Bordeaux, CCAS Bordeaux, CCAS Lormont, EPA Centre socioculturel Les Etoiles de Villenave d'Ornon, GEM Les Neurofestifs de Bordeaux, LADAPT de Bordeaux

100%

VISITE DE L'EXPO TOUS À PLUME

Jeudi 7 juin à 10h30

7 personnes présentes (sur 8 inscriptions), suivies par : ARI DITEP VillaFlore Sessad de Bordeaux, CCAS Bordeaux, CCAS Lormont, Gem Grain de Café de Bordeaux

88%

3 
4 

75%

25%

"J'ai beaucoup aimé et j'espère que je n'ai pas trop posé de question.

*C'était très intéressant et en plus j'adore les oiseaux.
Merci pour cette sortie" - Audrey*

Visite à la fois instructive et amusante. Fait appel aux 5 sens d'une manière exhaustive. j'ai pu faire découvrir aux animateurs que le corbeau vivant en Afrique et à Madagascar diffère de celui vivant en Europe.

TOTAL =
20
ENTRÉES

CONSTATS SUR LES RDVC 2023

- Augmentation du nombre de rendez-vous culturels à l'année
- Augmentation du nombre de structures sociales et médico-sociales participantes
- Fréquentation quasiment égale entre les femmes (193) et les hommes (208)
- Les ateliers de pratiques artistiques sont très demandés ainsi que les ateliers ludiques
- La liste d'attente inaugurée en 2022 a permis à de nombreux publics de se rendre à des rendez-vous culturels suite à des désistements
- Le format *rendez-vous culturel* continue d'être extrêmement plébiscité par les publics et leurs accompagnateurs - activité assurée pour les publics par les salariées de CDC33 au détriment d'autres priorités de l'association depuis le poste manquant de médiatrice par manque de financements

PERSPECTIVES 2024

- Développer des rendez-vous culturels avec un focus autour de la thématique des métiers culturels - dits de "l'ombre" - afin de permettre des réflexions d'insertions professionnelles
- Mobiliser d'avantage de bénévoles pour accompagner les rendez-vous culturels afin de créer de nouveaux liens sociaux et sensation d'implication (notamment les publics-habitants de Cultures du Coeur Gironde mais aussi le tout public pour la mixité et la sensibilisation à l'inclusion) et permettre aux salariées de CDC33 de traiter d'autres priorités
- Compléter nos rendez-vous culturels actuels par d'autres thématiques : comme par exemple la nature, l'environnement, la danse, le cinéma (en plus de la musique, des arts-visuels, du patrimoine, du design, de l'histoire, de la photo, du théâtre, de la science, des loisirs)
- Continuer à étoffer les ateliers de pratiques artistiques afin de rendre les personnes actrices de leurs vies culturelles
- Faire évoluer les propositions "pas à pas" afin d'accompagner de façon personnalisée les personnes éloignées des lieux culturels
- Élaborer des projets de médiation spécifiques avec des structures sociales et médico-sociales partenaires de CdC33 et avec l'appui de structures culturelles (ex : comme en 2023 avec la MDS du Grand Parc ou CDC Habitat)
- Mettre en place des rendez-vous culturels avec un focus autour du handicap
- Proposer des rendez-vous culturels l'été jusqu'à fin juillet afin de permettre aux publics-habitants de continuer à avoir une dynamique culturelle malgré une programmation plus calme
- Poursuivre des rendez-vous culturels plus axés sur des actions ludiques, ce qui permet aussi de répondre aux attentes et besoins des enfants et familles
- Développer des RdvC *in situ* pour faire vivre les projets de structures culturelles hors-les-murs et intégrer le quotidien des publics-habitants des structures sociales et médico-sociales (ex : comme avec le MADD à l'Epide en 2024)

Cyrielle Albre-Ambrosini, chargée de développement

cyrielle.albre-ambrosini@culturesducoeur.org

07 81 63 07 57

ANNEXE

LES PARTENAIRES SOCIAUX & MÉDICO-SOCIAUX SUR BORDEAUX PRÉSENTS AUX RDVC DE LA DGAC EN 2023:

- Adoma Pension de Famille Rolland
- Académie Younus
- Addictions France
- ADOMA
- APF
- ARI DITEP VillaFlore Sessad
- CCAS
- CDC Habitat
- Croix Rouge - Pension Galilée
- EPIDE-Etablissement Faucher
- Gem Grain de Café
- GEM Les Neurofestifs
- LADAPT
- Linkee
- Maison Relais COS - Fondation COS Abbé Glasberg
- Maison St Fort - Habitat et Humanisme
- Résidence Ozanam
- SHMA Hôpital de jour Wilson

BILAN

Convention Cultures du cœur 2023 et perspectives 2024-2026

Une convention dans le cadre d'une politique culturelle engagée

La Direction Générale des Affaires Culturelles (DGAC) mène une politique des publics solidaire et inclusive qui vise à favoriser l'accès à l'offre et aux pratiques culturelles à destination des plus fragiles et des publics, dits en situation d'empêchement, en s'inscrivant dans les valeurs de la feuille de route La Culture en Partage. En ce sens, de nombreux partenariats sont portés entre les établissements culturels municipaux et les structures du champ social, médicosocial et de la santé du territoire.

Depuis février 2021, la DGAC de la Ville de Bordeaux et l'association Cultures du Cœur Gironde ont engagé un partenariat mettant en relation nos établissements culturels ci-dessous cités avec les bénéficiaires des structures sociales et médico-sociales de son réseau.

En 2023, ce partenariat a de nouveau permis à plus de 565 personnes de bénéficier de médiations culturelles grâce à des rendez-vous culturels dans nos musées, ci-après nommés « RDVS culturels » selon le terme utilisé par l'association auprès des bénéficiaires, ainsi que des places offertes à la Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc et au Conservatoire.

La convention concerne les **9 établissements municipaux** suivants :
Musée des Beaux-Arts, Capc musée d'art contemporain, Musée des Arts décoratifs et du Design, Musée d'Aquitaine, Bordeaux Patrimoine mondial, Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc, Conservatoire Jacques Thibaud, Jardin Botanique, Muséum, sciences et nature.

1- L'association

Cultures du Cœur Gironde a été créé en 2006 et fait partie d'un réseau national associatif né en 1998. L'association agit pour lutter contre les exclusions en permettant la participation à la vie culturelle des personnes accompagnées par des structures sociales ou médico-sociales. Sa mission s'inscrit dans la logique de lutte contre les exclusions définie par la loi d'orientation de juillet 1998 dont le chapitre V évoque parmi les droits fondamentaux, après la nourriture et les soins, le principe d'un égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture.

L'association fédère **119 structures sociales et médico-sociales, dont 46 à Bordeaux.**

91 structures culturelles sont en partenariat avec l'association sur le territoire girondin, dont 36 à Bordeaux, comprenant nos 9 établissements précités.

Relations avec l'association

L'équipe des publics de la DGAC suit l'association depuis plusieurs années, avec des rendez-vous réguliers, une présence aux comités de pilotage ainsi qu'aux assemblées générales de l'association.

Depuis 2023, Cultures du Cœur bénéficie d'une **subvention de fonctionnement de la DGAC** : à hauteur de 5 000€ en 2023, elle passe en 2024 à 8 000€, sur les 9 000€ demandés, soit une augmentation de 60%. Le Développement Social Urbain (DSU), finance également depuis plusieurs années l'association à hauteur de 9 000€.

Tous les établissements ont fait remonter la facilité avec laquelle l'organisation des RDVS culturels s'est de nouveau déroulée tout au long de l'année. Les ateliers se déroulent toujours très bien et les participants sont satisfaits. De nombreux verbatims sont recensés en ce sens dans le bilan de l'association (voir annexe).

2- Les actions de la convention

Deux typologies d'actions nous lient à l'association :

- **Billetterie Solidaire** : des places mises à disposition par le Conservatoire et la Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc.
- Des « **RDVS culturels** » avec des établissements (visites commentées, ateliers...) pour les bénéficiaires des structures sociales et médico-sociales du réseau Cultures du Cœur Gironde.

a. La billetterie solidaire

Propositions de sorties autonomes réservables par le biais du site internet de Cultures du Cœur.

- **Conservatoire**

125 places proposées / 36 demandées / 33 présents

30 % de places réservées sur le nombre de places proposées.

92% de présence réelle par rapport aux places proposées par le Conservatoire.

Le renouvellement de l'offre a été co-construit entre l'association et le Conservatoire. Le taux de présence réelle est passé de 6% en 2022 à 92% en 2023 ce qui est très positif dans l'engagement des bénéficiaires pour l'offre du Conservatoire.

- **Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc**

Mise à disposition de 10 places pour les adhérents lorsque la SDFGP est productrice des événements et de 5 places lorsqu'il s'agit d'une organisation extérieure.

286 invitations ont été mises à disposition des publics de Cultures du Cœur Gironde.

155 ont été **réservées**, **132 places honorées**, soit un **taux de présence de 85% en moyenne**.

30 structures sociales et médico-sociales différentes ont réservé cette année à la SDFGP, c'est **deux fois plus qu'en 2022**.

60% de structures bordelaises, 40% hors-Bordeaux

La Salle des Fêtes accueille également des **permanences** de l'association tous les premiers mardis du mois, de septembre à juin. Ce sont des temps d'échanges et d'animation socio-culturelles animés par l'association à destination des structures sociales et médicosociales adhérentes à l'association, pour parler de la programmation, décrire les spectacles, inscrire les intéressés, conseiller sur les offres, le sentiment de légitimité ou encore la mobilité.

Les adhérents se sont familiarisés avec le lieu et le personnel de la salle.

b. Les RDV Culturels de Cultures du Cœur et nos établissements culturels

Les Rendez-Vous Culturels sont des **sorties** en groupes mixtes, accompagnées par des membres de Cultures du Cœur Gironde et encadrées par des professionnels du champ culturel, avec une **action de médiation**.

Ils sont à destination des **bénéficiaires de structures sociales et médico-sociales**, suivis en raison de problématiques économiques, sociales ou de santé. Ils permettent d'accompagner les publics fragilisés et isolés vers les lieux culturels, d'approfondir des découvertes et de permettre des échanges autour d'événements artistiques et sportifs, tout en favorisant le lien social et l'insertion.

40 RDVS culturels ont eu lieu dans nos établissements en 2023, touchant 401 personnes.

Répartis comme suit :

Etablissement culturel	RDV culturel	Nombre de personnes	Taux moyen de présence	Nombre de personnes par groupe en moyenne	% structures Bordeaux	% structures hors Bordeaux
Musée des Beaux-Arts	5	59	96%	12	65	35
Musée d'Aquitaine	5	54	94%	11	36	64
Musée des Arts décoratifs et du Design	11	122	93%	11	65	35
Capc, musée d'art contemporain	6	50	84%	8	53	47
Muséum - sciences et nature	2	20	94%	10	71	29
Jardin Botanique	5	48	87%	9	46	54
Bordeaux Patrimoine Mondial	2	18	91%	9	41,5	58,5
Conservatoire	4	30	92%	7	52	48

-> Un taux très positif de **91% de présence** en moyenne par rapport aux réservations, peu de défection, ce qui dénote un accompagnement des bénéficiaires sur mesure de qualité et une mise en confiance de tous les partenaires.

-> La **répartition** entre les publics accompagnés par des **structures sociales et médico-sociales bordelaises et hors Bordeaux** sont plutôt équitables, et varie légèrement d'un établissement à l'autre. Le Muséum et le musée des Beaux-Arts accueillent plus de structures bordelaises, c'est plutôt l'inverse pour le musée d'Aquitaine et Bordeaux Patrimoine Mondial.

-> Selon le bilan de l'association, la fréquentation quasiment égale entre les **femmes** (48%) et les **hommes** (52%).

-> Dans chaque groupe, il y toujours une personne en situation de handicap, visible ou non.

L'association souligne la très **grande capacité d'adaptation** des médiatrices et médiateurs de nos établissements culturels municipaux envers les publics accueillis.

Evolution 2022/2023

Etablissement culturel	RDV 22	RDV 23	évolution	Nombre de personnes 22	Nombre de personnes 23	évolution	Taux moyen de présence 22	Taux moyen de présence 23	évolution
Musée des Beaux-Arts	4	5	25%	60	59	-1,60%	100%	96%	-4%
Musée d'Aquitaine	5	5	0%	53	54	-1,88%	71%	94%	32%
Musée des Arts décoratifs et du Design	7	11	57%	66	122	85%	65%	93%	43%
CAPC	4	6	50%	51	50	1,96%	83%	84%	1,20%
Muséum - sciences et nature	3	2	-33%	29	20	-31%	63%	94%	49%
Jardin Botanique	1	5	400%	15	48	220%	100%	87%	-13%
Bordeaux Patrimoine Mondial		2			18			91%	
Conservatoire		4			30			92%	

De nouveaux établissements ont proposé des RDVS culturels. Globalement, leur nombre sont en progression.

Le taux de présence réelle des personnes est en augmentation.

Le musée des Arts décoratifs et du Design a quasi doublé ses interventions du fait de leur mobilisation hors les murs pour plusieurs groupes pour une même structures.

Ce format continue d'être très **plébiscité** par les publics et leurs accompagnateurs. Le hors les murs rencontre un franc succès.

3- Perspectives d'évolution 2024

Renouvellement de la convention pour 3 ans : 2024-2026 au lieu d'une année, suite à un bilan positif et une collaboration constructive entre l'association et les établissements culturels.

Un des objectifs de la tri annualité de la convention est la diminution de la charge de travail administrative.

Les établissements souhaitent reconduire la convention sur le même format qu'en 2023, soit 5 à 6 rdvs culturels par an. Ainsi que :

- Une carte blanche à l'association pour la programmation d'une journée au festival organisé par la Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc « Un été au Grand Parc » en juillet 2024. Journée d'ateliers familiaux et concert le soir.

- Cultures du Cœur organise une formation certifiante à Bordeaux, intitulée : "*Comment intégrer la médiation culturelle à l'accompagnement social ?*" pour les professionnels sociaux et médico-sociaux de la région.

Intervention du **musée des Beaux-Arts**, lors de l'un des modules, intitulé *Acquérir les outils nécessaires pour une coopération avec le secteur culturel*, qui se déroulera au musée des Beaux-Arts le 8 mars 2024 de 14h à 18h.

Les pistes de travail de l'association :

- Étoffer l'offre d'ateliers de pratiques artistiques afin de rendre les personnes actrices de leurs vies culturelles => lors des RDV culturels.
- Développer l'offre de rendez-vous culturels pour répondre aux attentes et besoins des enfants et familles (contenus, temporalité).
- Développer des Rdv culturels in situ et intégrer le quotidien des publics-habitants des structures sociales et médico-sociales
=> projet des chaises de designer du **Musée des Arts décoratifs et du Design** à l'Epide.
- Développer des rendez-vous culturels avec un focus autour de la thématique des métiers culturels - dits de "l'ombre" - afin de permettre des réflexions d'insertions professionnelles
=> implication à venir de la **Salle des fêtes Bordeaux Grand Parc** avec les métiers de la régie notamment.
- Faire évoluer les propositions "pas à pas" afin d'accompagner de façon personnalisée les personnes éloignées des lieux culturels
=> notamment lors des permanences à la **Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc**
- Élaborer des projets de médiation spécifiques avec des structures sociales et médico-sociales partenaires avec l'appui de structures culturelles.
=> Un projet spécifique avec la Maison du Département des Solidarités Bordeaux du Grand Parc, un parcours incluant **Muséum, sciences et nature** et **Bordeaux Patrimoine Mondial**.
- Sensibiliser les structures culturelles à l'accueil des personnes en situation de handicap.

4- Conclusion

Au total, l'ensemble des actions du partenariat a permis de toucher **565** personnes, soit plus de 40% de plus qu'en 2022.

Le partenariat avec l'association Cultures du Cœur porte ses fruits grâce de nombreuses actions qui ont su rencontrer les publics des structures sociales et médico-sociales au vu **d'un taux de participation** (places honorées après réservation) de près de 91% lors des RDVS culturels, 92 % pour les places à la Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc et 85% au Conservatoire.

Cette convention permet une ouverture de nos établissements à de très nombreuses structures sociales et médico-sociales du territoire grâce à un **intermédiaire unique**.

Le principe d'une convention-cadre convient aux établissements et au partenaire car il permet, notamment, une gestion administrative plus agile, coordonnée au niveau de la Direction générale. Tous souhaitent reconduire dans les mêmes termes leurs actions culturelles.

En **complémentarité avec l'arrêté de tarifs « visites solidarités »** qui permet à toutes les structures sociales et médico-sociales de Bordeaux ou hors Bordeaux de bénéficier de médiations gratuites dans nos musées, le renouvellement de la convention pour 2024-2026 permet d'assurer un accord-cadre et de fixer le nombre de places offertes de nos établissements dans le cadre de la billetterie solidaire.

En conclusion de ce bilan, nous proposons le renouvellement de la convention, pour un passage en conseil municipal le 5 mars 2024.

*Équipe des publics
Direction des Publics et de la Communication,
Direction Générale des Affaires Culturelles
Ville de Bordeaux – Février 2024*